

Seignelay, il obtint le fort Frontenac, fonda Niagara, bâtit des forts dans l'ouest, organisa la navigation sur les lacs Ontario, Erié et Huron; il descendit enfin le Mississipi jusqu'au golfe du Mexique, donnant à ces contrées inconnues le nom de Louisiane. C'est de Cavelier de la Salle que je parle, Messieurs : comment vous exposerais-je plus longuement ses projets grandioses, les difficultés inouïes qu'il rencontra dans la colonisation de la Louisiane, la fin tragique de celui qu'on peut appeler le premier fondateur du Texas, alors que l'un de vous a si complètement apprécié, avec une compétence magistrale, l'œuvre de notre illustre compatriote (1)?

(1) A qui appartient la priorité dans la découverte du Mississipi ? Est-ce à Joliet et à Marquette, comme le pensent Parkmann (*The Jesuits in North America in the seventeenth century*), Gelmary Shea (*Notice on the sieur Jolliet*, cité par M. Gravier), Garneau (*Histoire du Canada*, t. II), etc.? Est-ce au contraire, conformément à l'opinion de MM. Gravier (*Découvertes et Établissements de Cavelier de la Salle*, pp. 60-66, et *Cavelier de la Salle*, pp. 20-24), Margry (*Les Normands dans les vallées de l'Ohio et du Mississipi*, dans le Journal général de l'instruction publique, n° du 20 août 1882), Rameau (*Une colonie féodale en Amérique*), etc., à Cavelier de la Salle ? J'ai suivi la première opinion, qui paraît généralement adoptée en Amérique, mais sans méconnaître que la question peut être discutée. Joliet et Marquette ont reconnu l'existence et la direction du Mississipi en 1673 : ce point est constant, et quelques descriptions dans lesquelles Marquette a évidemment cédé à son imagination ou à son goût pour le merveilleux ne doivent pas plus faire douter de l'authenticité du récit de Marquette que des peintures aussi naïves n'ont fait écarter les récits de Colomb, de Cortez, de Cartier ou de Roberval. Mais Cavelier de la Salle n'avait-il pas atteint le Mississipi dans son second voyage, en 1672, soit un an avant Joliet et Marquette ? On l'assure, sur la foi de prétendus documents, cités dans une lettre de Madeleine Cavelier,